



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU GROUPE DE TRANSPORTS DE L'ARC ATLANTIQUE
POITIERS, 1^{er} JUILLET 2009**

PARTICIPANTS:

Nom	Institution
Geneviève Desgris	Conseil Régional Poitou-Charentes - Service infrastructures TER Transports Ferroviaires
Michèle Collet-Vergnaud	Conseil Régional Poitou-Charentes - Service infrastructures TER Transports Ferroviaires
Josu Benaito	Coordinateur du GTAA Gouvernement du Pays Basque - Directrice des Transports
Javier Rivas	Gouvernement du Pays Basque – Technicien de transports
Karine Pillot	Poitou-Charentes - CCI des Deux-Sèvres
Sylvie Touzeau	Poitou-Charentes - CCI des Deux-Sèvres
Hélène Fortier	Pays de la Loire- Chargée du programme de mobilité et de marchandises
Cedric Lehué	Conseil Régional de Basse Normandie - Chargé de mission
Joelle Ballarin	Conseil Régional d'Aquitaine
Julián Bonet Perez	Principauté des Asturies - Directeur des transports
José Manuel Caldevilla Suárez	Principauté des Asturies - Conseiller en transports
Benito Díez Martínez	Junta de Castilla y León - Chef du service des infrastructures logistiques de la Direction des transports
Cristina Álvarez Álvarez	Junta de Castilla y León - Directrice technique de Cylog
Fabien Mesclier	CRPM - Secrétariat Technique
Tamara Guirao-Espiñeira	CVAA – Chargée de mission
Jean Pierre Crozat	Limousin - Vice-président CES de la région du Limousin
Jose Luis Ruiz García	Pays Basque - Président CES basque
Arantza Lopez de Munain Zulueta	Pays Basque - Responsable des études et des projets du CES basque
Arantza Iturbide	Plateforme Logistique Aquitaine-Pays Basque - Technicien
María Garayo	Assistant technique



Josu Benaito, récemment nommé Directeur des Transports du Pays Basque, et en tant que coordinateur du GTAA souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie les personnes présentes pour leur participation et respectant le programme de travail prévu, il cède la parole à Geneviève Desgris afin qu'elle présente les principales actions en matière de transports pour la région Poitou-Charentes.

Dans sa présentation, Geneviève Desgris a mis l'accent sur l'action régionale pour l'amélioration des services ferroviaires régionaux de voyageurs (tarification, achat d'équipement roulant, contrat SNCF...) ainsi que sur les projets ferroviaires pour le transport de marchandises (autoroute ferroviaire Vitoria-Lille) et sur l'intermodalité (projets de nœuds intermodaux) et sur le transport de voyageurs (projets Tours-Bordeaux et Poitiers-Limousin).

Ensuite, Karine Pillot et Sylvie Touzeau de la Chambre de Commerce des Deux-Sèvres (Poitou-Charentes) exposent le projet de plateforme logistique de Niort. Le point de départ est une plateforme qui existe déjà et que l'on prétend agrandir et adapter aux besoins actuels du transport et de la logistique. Sa connexion aux corridors ferroviaire et routier (Paris-Hendaye-Espagne) et la proximité du port de la Rochelle en font une plateforme stratégique pour le développement économique de la région. Dans ce sens, le port de La Rochelle veut engager un opérateur ferroviaire pour la prestation d'un service entre le port et la plateforme logistique. Ce projet s'inscrit dans le programme Etat- Région 2007-2013 et dans le pôle de compétitivité logistique.

ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

Maria Garayo présente dans la section de l'actualité communautaire trois thèmes qui ont récemment eu lieu:

- L'approbation de la Directive 2009/33 du 23 avril qui concerne la promotion des véhicules de transport routiers propres et efficaces énergétiquement parlant.
- Orientations du Plan de Mobilité Urbaine: présentation d'avant-projet de la commission européenne et approbation de la résolution du parlement européen du 2 avril sur le plan d'action de la mobilité urbaine.
- Convocations des propositions du RTE-T pour 2009

Tamara Guirao communique qu'une réunion de lancement du Groupe de Travail sur la mobilité urbaine de l'assemblée des villes (CVAA-CCAA) a récemment eu lieu. Ce groupe a pour objectif de travailler avec les villes afin d'identifier des projets de coopération pour les développer sous le couvert des programmes européens Civitas et Interreg IV C.



PROJET DE COOPERATION POUR L'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU RESEAU DE PLATEFORMES LOGISTIQUES DU CORRIDOR ATLANTIQUE-EFFIPLAT

Maria Garayo présente le document de travail remis aux membres du GTAA avant la réunion et qui détaille les objectifs, la méthodologie, l'organisation, le fonctionnement, les participants et le budget.

L'objectif à atteindre est de travailler avec les régions intéressées par la participation en tant que membres et de définir avec eux certains aspects tels que:

- Les entités associées (opérateurs ferroviaires, chargeurs, autorités portuaires...) qui participeront avec les régions. Chaque région intéressée devra contacter les dites entités afin de les associer au projet
- Définition des modalités de participation financière des entités associées. Une autre possibilité est de participer à travers la mise à disposition de personnel pour les groupes de travail. Cette option peut s'appliquer pour l'Espagne, la France et le Royaume-Uni mais pas pour le Portugal tel qu'il apparaît dans le dossier d'information du programme de l'Espace Atlantique
- Le régime applicable à la région de Castilla y León qui n'est pas intégrée en tant que région dans le programme de l'Espace Atlantique. Il faut en principe justifier sa présence et le cofinancement monterait à 20%
- La prise en considération de charges additionnelles non prévues actuellement et concernant: frais de préparation, gestion administrative et financière de la responsabilité du chef de file.
- L'élection du chef de file. Le poids en ressources économiques et humaines que représentent les obligations du chef de file font qu'il serait opportun que son élection se fasse entre les régions qui adhèrent de façon définitive au projet.
- La définition des travaux soustraits par les groupes de travail. En tout cas, le budget estimé du fonctionnement des groupes est total sans entrer dans les modalités de gestion. Ceci doit correspondre à une définition postérieure de chaque groupe.
- Les résultats du projet. Le programme Espace Atlantique exige d'obtenir des résultats concrets et opérationnels. Dans ce sens, il reste à définir si le projet se limite à réaliser un livret de recommandations sur les critères techniques et de gestion à mettre en place dans les plateformes logistiques ou s'il se dirige vers la formation d'un réseau de plateformes logistiques de l'Arc Atlantique. Les membres associés du projet devront répondre à cette question.



L'assistance technique propose le calendrier suivant: étant donné que la convocation des projets est attendue pour mars/ avril 2010, il faudra savoir qui participe, avec quel budget et il faudra également disposer des lettres d'engagement fin 2009. A partir de cette hypothèse, la résolution de la demande est prévue pour août/ septembre, ce qui permettrait de débiter le projet en octobre 2010. La période d'exécution prévue est de 10 mois.

L'assistance technique propose que pour septembre 2009, les régions définissent leur participation et fassent des apports en ce qui concerne les questions posées auparavant et qui sont en attente de résolution. Le document présenté est un document de travail qui doit évoluer grâce à l'échange d'information des possibles membres.

Josu Benaito convient que le document de travail ainsi que les modifications futures soit seulement remis aux participants et qu'il ne soit pas mis sur Internet avant que le projet ne soit définitivement présenté.

Au cours de la réunion différentes régions ont montré de l'intérêt pour la participation au projet, en particulier:

- Asturies: Julian Bonet considère que le projet est très intéressant et fait part de la disposition des Asturies à y participer. Il s'engage à contacter de possibles entités à associer (FEVE, le port de Gijón...) afin de définir avec elles leur éventuelle participation.
- Castilla y León: Benito Diez exprime son intérêt pour la participation au projet et dit qu'il le ferait avec l'association des plateformes logistiques Cylog.
- Poitou-Charentes: Geneviève Desgris considère le projet intéressant et croit que la région pourra participer avec la Chambre de Commerce des Deux-Sèvres qui est l'organisme qui promeut le projet de plateforme de Niort. Les représentants de la Chambre de Commerce considèrent qu'il est intéressant d'avancer vers la création d'un réseau de plateformes logistiques qui pourrait mener à des projets de coopération spécifiques ultérieurement.
- Pays Basque: Josu Benaito montre l'intérêt qu'a le Pays Basque pour participer au projet. Il s'agit pour le Pays Basque d'une question stratégique à cause de la réalité des trafics internationaux que connaît la région et de sa volonté de promouvoir des modes de transport alternatifs. A ce sujet, l'autoroute de la mer Bilbao-Zeebrugge va augmenter la fréquence du service et elle ne compte pour cela que sur l'appui de Marco Polo. En ce qui concerne le projet, il fournira une copie aux opérateurs locaux les plus adéquats pour leur adhésion.
- Aquitaine: Joelle Ballarin communique à son tour l'intérêt de l'Aquitaine pour le projet bien qu'ils doivent encore en discuter de façon interne et attendent pour cela que certains aspects du projet soient définis avec plus de détails.



- Pays de la Loire: Elene Fortier fait également part de l'intérêt qu'a cette région à y participer.

De la même manière l'assistance technique a reçu les manifestations d'intérêt de plusieurs entités pour participer au projet, en particulier: la plateforme logistique Aquitaine-Pays Basque, Devon, Basse Normandie et de la commune de Vendas Novas (région Norte au Portugal)

LE FUTUR DE LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DE L'UE

L'assistance technique présente la communication de la Commission Européenne: **Un futur durable pour le transport: vers un système intégré, amical et basé sur la technologie**, dont l'objectif est de faire un bilan de la politique des transports depuis 2001 et d'asseoir les bases pour la prochaine rédaction du Livre Blanc des Transports 2010-2020

Les axes centraux pour la nouvelle politique de transport sont:

1. Des transports de qualité sûrs et sans accidents
2. Des réseaux bien entretenus, complètement intégrés et exploités comme s'il s'agissait d'un seul réseau
3. Un système de transports durable en ce qui concerne l'environnement
4. Faire en sorte que l'UE reste le leader en infrastructures, services (passagers), logistique (marchandises) et technologies du transport
5. Protéger et développer le capital humain: faciliter la formation, la reconversion, l'égalité, améliorer les conditions de travail
6. Prix intelligents pour orienter les usagers: les prix doivent servir à connaître la meilleure option depuis un point de vue économique et environnemental
7. Planifier et aménager le territoire en prenant en compte les transports: améliorer l'accessibilité et diminuer les besoins de transport (télétravail, téléassistance, e-gouvernement...)

PROCHAINE REUNION

Une fois terminé le programme de travail, Josu Benaito remercie les régions pour leur participation et les invite à la prochaine réunion qui aura lieu aux Asturies, vraisemblablement le 6 novembre à Gijón.